

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [10]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Manifestation à Lausanne contre « la clé autour du cou »

Spectacle insolite, le mercredi 24 août, à midi et demi, devant le bâtiment de l'administration communale, place Chauderon, à Lausanne. A l'heure où l'esplanade bétonnée n'est traversée généralement que par le pas rapide de quelques fonctionnaires, une soixantaine d'enfants, ballon coloré attaché au poignet, pique-niquaient à la bonne franquette, encadrés par quelques dizaines d'adultes (en majorité des femmes, bien entendu !) qui expliquaient aux journalistes et aux curieux, entre deux bouchées de sandwich, le but de la réunion.

Le but ? Sensibiliser l'opinion publique et les autorités communales au problème de ce qu'il est désormais convenu d'appeler : « la clé autour du cou » — soit le problème des enfants dont les deux parents ou la mère seule travaillent et qui, faute de structures d'accueil adéquates, restent livrés à eux-mêmes pendant les heures de la journée où ils ne sont pas à l'école.

Pour de nombreuses familles lausannoises, ce problème se pose avec acuité à chaque

rentrée scolaire. Sauf exception rarissime, les garderies refusent, faute de place et de moyens, de recevoir les enfants dès leur entrée à l'école primaire. Dans ces conditions, les parents qui peuvent se le permettre recourent à la solution de la « jeune fille » ; les autres tentent de placer leurs enfants chez des « mamans de jour »... mais il n'est pas toujours facile de trouver dans son quartier une personne de confiance qui accepte d'assumer la lourde charge de la surveillance, des repas et des leçons pour un gain minimal.

Restent les solutions de dépannage (grands-parents, voisines compatissantes, etc.), dont le caractère aléatoire est source d'une angoisse facilement imaginable pour les parents. Reste la clé autour du cou, l'enfant de 7 ou 8 ans, voire plus jeune, abandonné à lui-même pendant de longues heures de la journée, et exposé à tous les risques.

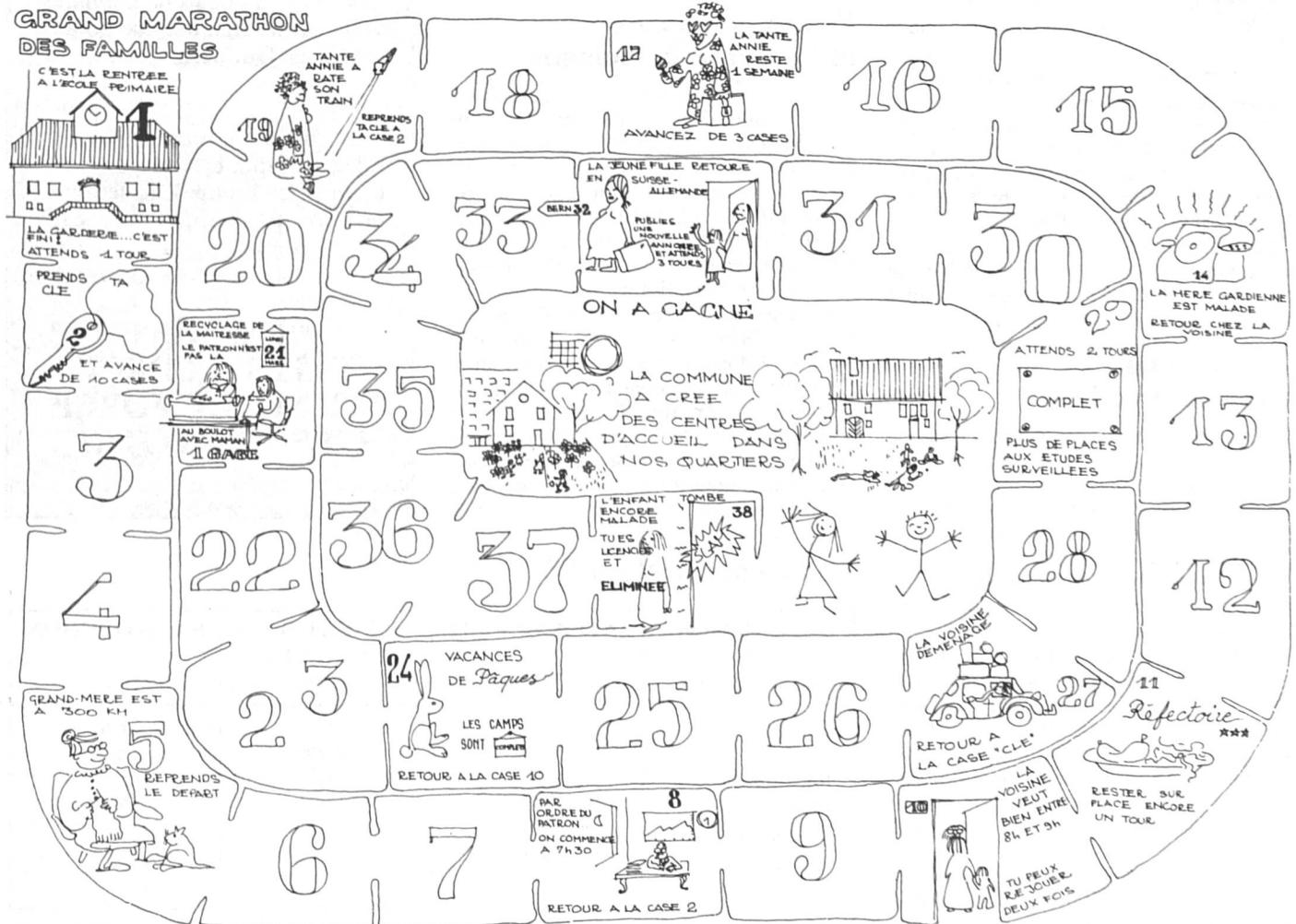
Les organisations de la « manifestation » du 24 août (Association lausannoise pour les Droits de la Femme, Association pour l'Accueil des Ecoliers, Association pour l'Entrain-

Société

de familiale, Organisation pour la cause des Femmes, groupe de Lausanne — auxquelles notre journal s'était joint dans un esprit de solidarité) souhaitent la création de centres d'accueil sur le modèle des 105 centres de quartier existant à Zurich, ou de celui qui vient d'ouvrir ses portes à Morges. C'est ce que leurs déléguées ont exposé à Mme Françoise Champoud, directrice des écoles, qui les a reçues dans son bureau.

L'administration communale n'ignore pas le problème. Un questionnaire visant à évaluer les besoins a été distribué aux parents des écoliers lausannois l'année dernière. Ce questionnaire est en cours de dépouillement, mais d'après l'afflux massif des réponses, on peut déjà affirmer que l'intérêt suscité est considérable.

Les associations sus-mentionnées ont été invitées à participer à l'élaboration d'un projet qui devra être soumis au printemps au Conseil communal. Et c'est bien là que le bâton blesse : les membres du législatif accepteront-ils de dénouer les cordons de la bourse ?



D'un canton à l'autre

D'après des estimations approximatives, les crédits à engager seraient sans commune mesure avec ceux nécessités par des réalisations autrement contestables de la commune de Lausanne (combien de millions a coûté l'aménagement de la place de la Riponne, qui fait l'unanimité contre lui, contre le maximum de 1,5 à 2 millions que coûterait la création de 10 centres d'accueil ?).

Mais, comme on le sait, l'arithmétique est une chose et l'idéologie en est une autre. Et il est fort à craindre qu'une majorité de conseillers communaux, prompts peut-être à s'émouvoir devant l'argument misérabiliste de l'enfance abandonnée, ne rue dans les brancards pour peu que l'argument satanique du droit au travail des femmes pointe le bout de son nez. — (sl)

Retravailler avec G. Aubry (BE)

Emanation du « Groupement féminin de Force Démocratique », la Commission culturelle féminine du Jura bernois (CCFJB), que préside la conseillère nationale Geneviève Aubry, organise pour janvier 1984 un cours de formation professionnelle destiné aux chômeuses et aux femmes qui désirent reprendre une activité lucrative. Il sera ouvert à une vingtaine de personnes, et durera cinq semaines. Un sondage recensera les places de travail à repourvoir dans la région.

A la différence des stages de réinsertion professionnelle organisés par un groupe de femmes du Jura bernois et du canton du Jura sous l'égide de l'Université populaire (cf dossier de FS août-septembre), le cours de la CCFJB n'aura lieu qu'en matinée, de 8 à 12 heures et du lundi au jeudi. Pour tous renseignements : téléphoner au (032) 91 34 76, le lundi ou le mercredi, entre 8 et 10 heures. — (b)

Politique

Grand Conseil vaudois : interventions féminines à la session de mai-juin

Lors de la session ordinaire d'été 1983 (16 séances d'une demi-journée) ont été déposées sur le bureau du président : 1 initiative législative, 9 interpellations, 14 motions et 21 simples questions. Sur ces 45 interventions, 5 étaient présentées par des femmes (soit 11,1 %). Comme elles sont 24 sur 200 (12 %) leur taux d'intervention est légèrement inférieur à leur taux de présence, c'est la première fois que je le constate depuis que je me livre à ces petits calculs ! Seraient-ce que les femmes ne sont pas atteintes de cette fièvre électoraliste qui pousse certains parlementaires à se faire entendre en année électorale ? (En novembre 1982 : 15 séances, 29 interventions dont 6 féminines ! (20 %)

Monique Mischler a déposé une interpellation concernant la nouvelle commission

Centre « Femmes et Santé » de Boudry : un an déjà (NE)

Si le démarrage a été assez doux pour le Centre « Femmes et Santé » de Boudry — qui vient d'achever sa première année d'existence — demandes et intérêt pour les groupes de discussion n'ont cessé de croître au cours des mois. Consultation sur un problème particulier, simple visite ou compulsion de livres et de brochures disponibles, le Centre répond toujours mieux, dans la région, aux objectifs fixés. L'équipe s'est aussi enrichie de deux nouvelles responsables ; ne manque plus qu'à trouver la collaboration d'un médecin pour répondre à certaines demandes.

L'un des groupes de discussion qui a le mieux « marché », l'an dernier, est sans doute celui axé sur la ménopause, où des femmes ont essayé de comprendre par elles-mêmes — entourées de deux animatrices du Centre — ce qui se passe dans leur corps et comment se prendre en charge, avec la certitude que tout ce qui a été vécu jusqu'ici prépare à vivre beaucoup d'autres choses !

Financièrement parlant, le Centre a pu justement couvrir ses dépenses avec les cotisations des membres, les dons et les inscriptions aux groupes de discussion. Pour sa deuxième année d'existence, les responsables aimeraient aussi pouvoir étoffer la bibliothèque, acquérir une maquette gynécologique et un répondeur automatique. Mais leur souci premier a été d'étendre leur offre, au niveau des groupes de discussion d'abord.

Après le thème « Femmes seules », abordé en septembre, le programme pour l'automne et l'hiver 1983 se poursuit avec « Nous et nos parents âgés » (comment réagissons-nous quand nous devenons responsables d'eux ? 4, 11 et 18 octobre), « Devons-nous vraiment nous sentir sacrifiées ou coupables pour être

chargée de l'évaluation des fonctions publiques. Armine Scherler a posé une question sur les personnes résidant dans des établissements médico-sociaux et dont l'avoir est confié auxdits établissements. Question aussi de Marie-Louise Jost sur la ligne à très haute tension Mühlberg-Verbois. Christiane Jaquet avait déposé une question concernant les apprentis de l'entreprise Matisa, tandis que celle d'Adeline Jeanneret se rapportait aux réalisations concrètes résultant de la collaboration entre l'Ecole polytechnique fédérale et les responsables de l'industrie vaudoise.

(ap)

Groupe d'étude de la condition féminine : c'est parti ! (NE)

C'est à la fin du mois d'août que se sont réunis pour la première fois, à La Chaux-de-Fonds, les membres du « Groupe d'étude de la condition féminine », sous l'égide de l'Association neuchâteloise pour les droits de la femme. Il s'agissait, dans cette séance, de définir plus précisément les objectifs et la méthode de travail.

Finalement, l'étude sera axée — à travers cinq domaines — sur le constat des inégalités de fait dans ces secteurs, sur leur illustration

de bonnes mères ? » (1, 8 et 15 novembre), « Notre poids, notre corps face à nos exigences et à celles de la société » (29 novembre, 6 et 13 décembre). Une soirée sera réservée aux adolescentes le 25 octobre (« Comment vivons-nous les transformations de notre corps, nous adolescentes ? »).

D'autre part, tous les derniers mardis du mois, un groupe pour les futures mères et, grâce à l'apport d'une sage-femme qui a rallié l'équipe des responsables, tous les premiers mardis du mois une rencontre pour celles qui viennent d'accoucher et qui se sentent déconcertées par ces changements dans leur vie et ces responsabilités nouvelles. Sans oublier deux groupes dont les dates sont à fixer selon les inscriptions : « Ménopause » et « Auto-examen ». Tous ces groupes — de 6 à 8 personnes — sont animés par deux femmes du Centre et se déroulent grâce à l'apport des participantes. (alg)

Centre « Femmes et Santé », Pré-Landry 15, Boudry. Permanence le mardi, de 14 à 17 h. et de 20 à 22 h. Tél. 42 46 91 (heures d'ouverture) ou 31 87 58 (heures des repas).

ZAHNO

Boutique — cadeaux
Agencements de cuisine

FRIBOURG

Rue de Lausanne 5

Tél. 037 22 19 54

MOUTIER

Rue Centrale 53

Tél. 032 93 10 30

032 93 31 25

par des exemples et sur l'élaboration de propositions concrètes de mesures à prendre pour faire évoluer la situation et sensibiliser la population à son amélioration. Car l'aspect sociologique ne doit pas être négligé, et le Groupe d'étude fera également des propositions sur les moyens appropriés pour agir sur les mentalités.

Ce dernier volet a rappelé aux membres du Groupe qu'il s'agit, dès le démarrage, de ne pas oublier l'information à la population, non seulement sur le déroulement du travail, mais aussi sur les objectifs visés par celui-ci.

On s'est donc organisé en cinq sous-groupes (vie professionnelle, sécurité sociale, famille, formation et instruction, vie politique, publique et culturelle) dont les responsables sont chargés de choisir eux-mêmes leurs collaborateurs. Il sera particulièrement recherché l'appui d'autres associations, féminines ou non. Dans la première phase de travail, on pourra aussi bénéficier des conclusions de trois juristes de l'Université de Neuchâtel chargés de débusquer dans la législation neuchâteloise les inégalités entre hommes et femmes : cette étude a été entreprise sur demande du Conseil d'Etat pour répondre à une consultation de l'autorité fédérale.

La prochaine séance plénière aura lieu à la fin de ce mois d'octobre. (alg)

D'un canton à l'autre

Violences : des mesures (BE)

Mesures à prendre pour endiguer les actes de violence perpétrés contre les femmes : tel était l'objet de la motion déposée en mars par Sylviane Zulauf et six co-signataires (cf FS juin-juillet). Le Conseil municipal de Biel a examiné leurs requêtes, pour n'en retenir finalement que deux : l'idée des cours d'autodéfense peut être acceptée sous forme de postulat, et la proposition d'une information faite aux femmes sur leurs droits est retenue, toutefois pas exactement sous la forme voulue par la motionnaire : il n'y aurait pas de brochure spéciale, mais de préférence une annonce régulière dans la feuille officielle pour attirer l'attention des victimes d'actes de violence — et en particulier de viols — sur l'aide qu'elles peuvent obtenir. Par ailleurs, il n'y a pas lieu de réservé la journée du 8 mars pour discuter, dans le cadre des écoles, de la répartition des rôles et du sexism : le municipal estime qu'une telle mesure ne conduirait qu'à une « opération-alibi ». Même sort pour ce qui concerne le subventionnement d'un service de taxi à disposition des filles et des femmes qui, la nuit venue, doivent se rendre dans des quartiers éloignés : un tel service entretiendrait la fausse impression selon laquelle la plupart des viols ont lieu dans des endroits isolés et sont le fait de personnes inconnues de la victime. L'exécutif souligne aussi, dans le cas de ce service, le possible danger d'abus, ainsi que les dépenses qui en résulteraient. — (b)

Agenda

Vaud

Maison de la femme

Eglantine 6, Lausanne

Jusqu'au 8 octobre : exposition de **Christine Messmer** (huiles, tempéra, gravures) et **Camille Robert** (monotypes, bois gravés, tapisseries). De 14 h. 30 à 18 h. (sauf dimanche).

12 octobre : conférence de **Benoîte Groult** (féministe et écrivain française, auteur, notamment, de « Ainsi soit-elle » et du roman « Les trois quarts du temps », sur le thème « Les femmes et les mots ». 20 h. 15 précises. Tous ceux qui le désirent pourront rencontrer Benoîte Groult ce même jour, de 17 à 18 heures, toujours à la Maison de la femme. Rappelons que Benoîte Groult, comme nous l'avons annoncé dans notre numéro de juin, parlera le 11 octobre à Genève sur le même thème. Salle du Faubourg, 20 h. 15, organisation par le groupe féministe du Parti socialiste genevois.

13 octobre : « La mode, comment se crée-t-elle ? », exposé de **Michèle Péclard**, styliste. 14 h. 30 (Union des femmes).

22 octobre au 12 novembre : exposition de **Roberto Cenci** (gravures) et **Laura Bourquin** (céramiques et huiles). 14 h. 30 à 18 heures (sauf le dimanche).

25 au 27 octobre : **marché d'artisanat et cafétéria**. 9 à 19 heures.

26 octobre : journées « Portes ouvertes » au secrétariat du **Centre de liaison des associations féminines vaudoises** (1er étage). 9 à 17 heures.

Cours : conseils de couture, peinture sur bois, animation, cuir, ORPER, yoga, Clés-pour-le-travail... ont tous déjà commencé ! Renseignements pour un autre cours, 021/23 33 22 ou 20 04 04.

Lyceum-Club

Rue de Bourg 15, Lausanne

7 octobre, 17 heures : récital de **Vivien Banfield**, pianiste, de Londres. Œuvres de Haydn, Chostakovich et Schubert.

14 octobre, 17 heures : l'écrivain **Anne Fontaine** présente son livre « L'aubier sous l'écorce ». Signatures. Lecture par **Isabelle Chabanel**.

Genève

Stages de wendo

Deux stages de wendo (self-défense) sont organisés par le Centre de loisirs des Asters (Genève). Premier stage : les 9, 10, 16 et 17 novembre, de 20 à 23 heures. ; deuxième stage : le week-end des 26 et 27 novembre, de 10 à 17 heures.

Pour renseignements et inscriptions : tél. 022/34 06 33.

Les consultations juridiques...

... organisées conjointement par l'Association genevoise pour les Droits de la Femme et l'Union des Femmes de Genève ont repris au mois de septembre, après la pause estivale. Elles ont lieu le mercredi, de 19 h. 30 à 21 heures, rue Verdaine 13, 4e étage, et elles sont gratuites. Une adresse à ajouter à la liste que nous avons publiée à la page 11 de notre numéro de juin.

Neuchâtel

Lycéum-Club

Fausses-Brayes 3, Neuchâtel

Lundi 3 octobre, 20 h. 15, Vivien Banfield, pianiste (Haydn, Chostakovich, Schubert...).

Lundi 17 octobre, 20 h. 15, Le métier de journaliste, exposé de Liliane Jordi.

Jeudi 3 novembre, 20 h. 15, Corinne von Allmen (flûte à bec) et Michèle Germond (clavecin), musique renaissance et baroque.

21 octobre, 17 heures : « Ansermet », par **Jean-Claude Piguet**, professeur à la Faculté des lettres de Lausanne.

28 octobre, 17 heures : **Hélène Zufferey** présente son nouveau recueil de nouvelles, « Au bord de l'ombre ». Signatures. Lecture par **Isabelle Chabanel**.

Dès octobre, tous les mardis du mois : **atelier littéraire**, de 20 à 22 heures : des écrivains se rencontrent, parlent de leur travail, lisent des inédits.

Femmes universitaires

26 octobre, 18 heures : visite commentée de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Dorgny.

5 novembre : assemblée générale de l'association suisse (Salle du Grand Conseil, 14 heures).

BPW club de Lausanne

(Salle du Lyceum-Club)

11 octobre : exposé de **Doris Jakubec-Vodz**, professeur associé à l'Université de Lausanne et directrice du Centre de recherches sur les lettres romandes : « Littérature romande, recherches, trouvailles et connaissances ».

Elections fédérales

En vue des élections de ce mois d'octobre au Conseil National et au Conseil des Etats, l'Association Genevoise pour les Droits de la Femme et l'Association Genevoise des Femmes Universitaires invitent les femmes qui se présentent comme candidates à Genève, quel que soit leur parti à rencontrer leurs membres lors d'une séance fixée le mercredi 12 octobre 1983 à 20 h. 30. Taverne de la Madeleine, 1er étage (entrée : 1, rue des Barrières).

Défense générale

Les associations mentionnées ci-dessus (AGDF, AGFU et CLAFG) organisent également une table ronde sur la participation des femmes à la défense générale (rapport Meyer) qui aura lieu le 5 octobre, à 20 h., à l'Institut National Genevois, 1 promenade du Pin. Les débats seront dirigés par Véra Florence, de la Radio Suisse Romande, et mettront en présence les personnalités suivantes : Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats ; Jacqueline Berenstein-Wavre, députée au Grand Conseil ; Ruth Meyer, présidente du groupe d'étude qui a rédigé le rapport, et le docteur Eric Courvoisier, chef sanitaire cantonal.

Association des mères chefs de famille (AMCF)

L'AMCF sera présente à la Journée neuchâteloise des femmes, le samedi 19 novembre. Préparation de cette Journée et du stand de l'AMCF : mardi 25 octobre, 20 h. 30. Renseignements chez Raymonde, tél. 25 01 63.

Délai de rédaction pour vos annonces : **vendredi 7 octobre**